

BTS ÉTUDES ET ÉCONOMIE DE LA CONSTRUCTION

Activités du technicien EEC

Le BTS EEC forme des spécialistes de la prescription, de l'estimation des ouvrages de bâtiment et de voiries ou réseaux, ainsi que du suivi économique des projets, tant au niveau de la conception que de la réalisation.

Au cours de ses activités professionnelles, le technicien supérieur Études et Économie de la Construction, sous l'autorité de sa hiérarchie, est amené à intervenir à tous les stades d'un projet, dans le respect de la déontologie professionnelle.

Le technicien supérieur études et économie de la construction peut exercer quatre types de missions :

- des missions d'assistance économique à la maîtrise d'ouvrage publique ou privée
- des missions spécifiques de la maîtrise d'œuvre
- des missions économiques dévolues aux entreprises
- des missions d'assistance à expertise amiable et judiciaire

Conditions d'accès



Exemples de formations requises

Bac S toutes options, Bac ES

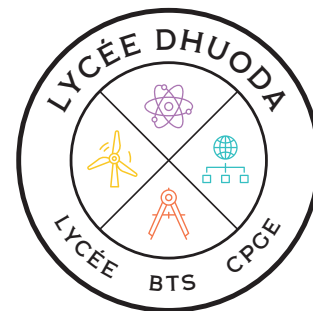
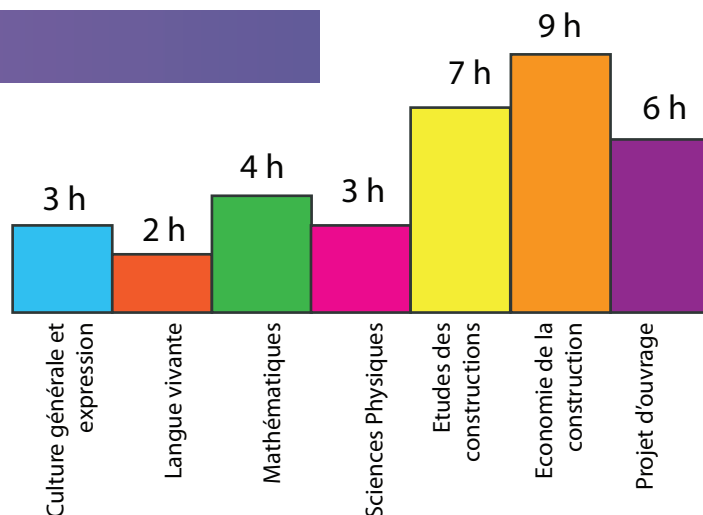
Bac STI2D sciences et technologies de l'industrie et du développement durable toutes spécialités (SIN, EE, ITEC ou AC)

Bac pro du BTP.



La formation

LES HORAIRES



SCIENCES • NUMÉRIQUE
GÉNIE CIVIL • ÉNERGIES

CHOISIR LE LYCÉE DHUODA?

Le lycée des Métiers Dhuoda vise à fédérer les dynamiques de l'ensemble des acteurs du monde professionnel et éducatif du domaine. Ce lien étroit entre formation et entreprises permet aux étudiants de bénéficier de conditions optimales tant sur le plan matériel qu'au niveau de la préparation à leur future insertion professionnelle.

Le Lycée c'est aussi : Des effectifs de promotion raisonnables qui permettent un bon encadrement. Des sorties culturelles (cinéma -théâtre) organisées et qui complètent les enseignements. Le lycée dispose d'un internat.

CONTENU

Les enseignements professionnels portent sur :

- L'exploitation de documents et l'organisation
- L'étude technique
- Économie de la construction
- Économie d'entreprise
- Étude de projets d'ouvrages

Régulièrement les promotions sont associées à l'étude, la conception et la réalisation d'un projet grâce à des procédures de jumelage avec les services spécialisés de l'État, des maîtres d'ouvrages, des maîtres d'œuvre et des entreprises.

Les enseignements généraux sont :

la culture générale et expression, une langue vivante, les mathématiques et la physique appliquée.

ET DEMAIN ?

Les débouchés à l'issue du BTS :

L'économiste de la construction exerce son métier :

- en entreprises de la construction,
- en bureaux d'économistes de la construction,
- en bureaux d'ingénierie,
- en cabinets d'architectes,
- en administrations et collectivités territoriales,
- en cabinets d'assurances, dans d'autres structures (fabricants, fournisseurs...).

Poursuite d'études :

Le BTS est conçu pour permettre une insertion directe dans la vie active. Cependant une poursuite d'étude est envisageable vers une licence professionnelle ou une école d'ingénieur du domaine.